

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 8 OCTOBRE 2025 A 20H30 A LA SALLE POLYVALENTE

SEANCE PUBLIQUE

ORDRE DU JOUR

- 1- <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u> / APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 17 SEPTEMBRE 2025
- 2- <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u> / DECISIONS MUNICIPALES PRISES EN APPLICATION DES ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
- 3- URBANISME / APPROBATION DE LA REVISION DE DROIT COMMUN DU PLAN LOCAL D'URBANISME
- 4- <u>URBANISME</u> / ACQUISITION PAR PREEMPTION DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AV NUMERO 164 SIS LIEUDIT « LE FAITE DES GROUETTES » A PIERRELAYE ET APPROBATION DE LA CONVENTION DE CONCOURS TECHNIQUE A INTERVENIR AVEC LA SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL (S.A.F.E.R) D'ILE DE FRANCE
- 5- <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u> / MISE EN ŒUVRE DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE EN FAVEUR D'UN AGENT COMMUNAL
- 6- ENVIRONNEMENT / APPROBATION DU PLAN VELO COMMUNAL
- 7- ENVIRONNEMENT / SOLLICITATION DU FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL PARISIS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN VELO COMMUNAL
- 8- <u>ENSEIGNEMENT</u> / <u>SUBVENTION ACCORDEE A L'ASSOCIATION « OCCE 95 COOPERATIVE SCOLAIRE PRIMAIRE MARIE CURIE » POUR L'ORGANISATION DE CLASSES TRANSPLANTEES DANS LE CADRE DU PROJET PEDAGOGIQUE « L'ECOLE A TRAVERS LE TEMPS ET AUTOUR DU MONDE »</u>
- 9- JEUNESSE / ADHESION A L'ASSOCIATION NATIONALE DES CONSEILS D'ENFANTS ET DE JEUNES
- 10- INTERCOMMUNALITE / AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MISE EN COMMUN D'AGENTS DE LA POLICE MUTUALISEE A INTERVENIR AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS ET LES COMMUNES MEMBRES ADHERENTES
- 11- INTERCOMMUNALITE / RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICE POUR LA RECHERCHE ET LA CONSTITUTION DE DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTION À INTERVENIR AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS
- 12- <u>TECHNIQUE</u> / INDEMNISATION DE LA S.A.S « S.P.N » SUITE AUX TRAVAUX DE VOIR<mark>IE RÉALISÉS À PROXIMITÉ DE SON COMMERCE « L'AUTHENTIQUE »</mark>

LE MAIRE

